# SAINT ATTRIQUE

# Les montagnes

#### SOMMAIRE

- 1 Edito
  - 2 Budget
- 3 Travaux
  - 4 Affaires en cours
- 5 Affaires scolaires
  - 6 Festivités
- 7 Communication
  - 8 Action sociale
- 9 Environnement
  - 10 Vie de la commune
- 12 Communauté des communes
  - 13 État civil
- 14 Infos pratiques
  - 15 Détente
- 16 Vœux

Bulletin n° 2 - Décembre 2014



#### Bonjour à toutes et à tous.

Il y a maintenant huit mois que la gestion de la Commune nous a été confiée. Tout le Conseil municipal et moi-même, nous sommes mis au travail dans le but de faire avancer notre village; certes les moyens que nous avons sont limités, nous tachons de faire avec.

Depuis le mois de septembre, nous avons mis en place les rythmes scolaires que l'on nous a imposés. La commission scolaire, les A.T.S.E.M, l'intervenante, les bénévoles, les enseignantes et les parents des élèves se sont mis à l'œuvre. Les membres de la commission scolaire s'y sont beaucoup investis, mais cela n'est pas facile, merci à tous.

Il est à regretter, une fois encore, que nous ayons subi plusieurs vols à nos ateliers municipaux. Il y a quand même de bonnes nouvelles, le dossier de notre décharge est réglé. En ce qui concerne la route de la Lande la cour d'appel nous a donné un avis favorable. Des devis de réfection sont en cours. Les différentes commissions n'ont pas démérité comme vous pourrez le constater dans le présent bulletin. La cérémonie du 11 novembre, s'est bien déroulée, elle a été suivie du repas des anciens, ces derniers sont repartis enthousiasmés. Je remercie la maison des jeunes pour son investissement pour le bon déroulement de la fête du village ainsi que l'organisation du rétro show. Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

MILLET Jacques



L'année budgétaire 2014 a été une année de transition, nous assumons le budget primitif 2014 avec l'intégration des dépenses du 1<sup>er</sup> trimestre 2014.

1 ERE ACTIONS: TROUVER DES ÉCONOMIES

#### ÉCONOMIES / FONCTIONNEMENT :

- Les indemnités des élus ont été diminuées :
  - o Le maire : 577 € / mensuel NET o Les adjoints : 125 € / mensuel NET
- Tous les contrats de téléphone / internet (mairie, école) ont été réactualisés avec les offres actuelles, plus complètes et plus économiques.
- les travaux d'impression ont été rationalisés.
- l'ampoule énergivore de l'éclairage du clocher a été changée par une ampoule basse consommation.

#### DÉPENSES / INVESTISSEMENT :

- Dépenses sur le budget principal :
- Portail de l'école (facture du 1er trimestre 2014),
- Réparation de la climatisation réversible de l'école,
- Porte d'accès sur la cour de récréation,
- Changement de l'ordinateur de l'école.
- Dépenses sur le budget assainissement :
- Travaux d'assainissement à En Penaries (facture du 1<sup>er</sup> trimestre 2014),
- travaux assainissement route de l'Enclos.

Les prochains budgets 2015 et suivants risquent d'être plus tendus. L'Etat va progressivement, jusqu'en 2017, diminuer les dotations aux communes. Nous devrons faire avec moins de ressources ou trouver d'autres recettes de fonctionnement.

La communauté de communes réfléchit à une « refonte des versements aux communes », espérons que notre village y trouvera un avantage.

# Travaux:

Ces 9 mois passés ont été, en partie, réservés à l'entretien.

En effet, nous avons opéré le changement d'un tuyau d'égout qui était écrasé à l'entrée de l'impasse des Rives et nous avons aussi effectué le curage du fossé chemin d'en Vistou suite à un effondrement.

D'un point de vue technique aussi, un entretien a été réalisé; à savoir le changement du projecteur du clocher, le remplacement du chauffe-eau de l'appartement situé à l'étage de l'épicerie et enfin la réparation du chauffage de l'école.

De petits travaux de réfections ont également été réalisés. Nos agents municipaux ont, aussi, prouvé leur talent de menuisier en confectionnant des séparations pour les toilettes des maternelles.

Très prochainement, l'école se verra dotée d'une nouvelle porte en aluminium, afin de remplacer celle jouxtant la classe de Mme CHABBERT et donnant sur la cour.

La MJC prendra également un coup de neuf; l'équipe qui la compose prend à sa charge la réalisation des travaux et l'achat d'une nouvelle cuisine, quant à la Mairie, elle participera financièrement à l'achat et aux transports des matériaux et s'occupera de l'enlèvement des gravas.



# Affaires en cours:

- <u>Chemin d'accès au hameau PECH GAYRAUD</u>: nous sommes toujours à la recherche d'une solution satisfaisante pour les parties prenantes et la sécurité des riverains du hameau en accès sur la route d'Escoussens.
- Route de la lande: nous avons reçu, le 17 novembre 2014, le jugement de la Cour d'Appel de Toulouse. La société GER a été reconnue responsable des dommages à 100 %. Nous allons profiter de cette période hivernale pour étudier la réhabilitation de cette route et demander un devis aux entreprises.
  - <u>Immo concept</u>: le dossier est en attente au Tribunal administratif de Toulouse, nous attendons une date d'audience pour le 1<sup>er</sup> semestre 2015.
- <u>SEVDB (décharge de zone d'activité)</u>: La Mairie est intervenue auprès de la Sous-Préfecture. L'entreprise TRIFYL a mandaté une société de retraitement, qui a procédé à des prélèvements en vue de définir la quantité de matériaux pouvant être recyclés. Nous sommes dans l'attente du résultat.
  - OSA: Suite à une sanction de l'UFOLEP, la mairie est intervenue, solidairement avec cette association sportive de notre village, pour tenter une médiation. Nous restons à la disposition de cette association pour continuer le dialogue avec les instances sportives.



# Affaires scolaires:

es membres de la Commission Affaires Scolaires ont travaillé assidument depuis le mois de mai 2014, pour mettre en application les décrets des 24 janvier et 8 mai 2014 demandant l'étalement des 24h d'enseignement hebdomadaire 4 journées et ½ journée le mercredi matin.

Conjointement avec les institutrices, l'ATSEM et le personnel scolaire, nous avons opté pour le rythme scolaire suivant; approuvé par les délégués des parents:

N.A.P.

Garderie

Journée type du lundi, mardi et jeudi

Pause méridienne

8h30 13h30 15h30 16H30 18h30

La journée du vendredi est identique sauf qu'il y a garderie de 15h30 à 16h30

Enseignement

#### Journée type du mercredi

7h30 8h30 11h30 12h30 Garderie Enseignement Garderie

Enseignement

#### Les fondamentaux de la nouvelle organisation

Sécurité de l'enfant :

Garderie

- normes d'encadrement respectées,
- casier judicaire et certificat médical demandés aux bénévoles.

Qualité de l'accueil par du personnel qualifié :

- réaménagement des horaires des ATSEM pour une présence prédominante pendant les Nouvelles Activités Périscolaires (N.A.P.),
  - embauche d'un intervenant diplômé.

Bien être des enfants :

bilan trimestriel avec l'équipe pédagogique pour réadapter les N.A.P. si besoin.

Gratuité pour les familles

#### UN GRAND MERCI

À nos Bénévoles et nos ATSEM





Mmes FOURNES. BONNET, NIGAULT, FABRE, MARCO, GRAND et M. BERTRAND (bénévoles) et Mmes MILLET, GARCIA et COUSINIE (ATSEM)

#### Un large choix d'activités

les nouvelles activités sont pratiquées par une ntervenante, Melle SACAZE, embauchée à cet effet, une ATSEM, du personnel scolaire, 5 bénévoles pénévoles permanents et 2 occasionnels.

Les parents ont été appelés à remplir une feuille d'inscription trimestrielle où le choix de l'activité était à préciser.

Ils avaient le choix entre :

- Aide aux devoirs,
- Loisirs créatifs,
- Lecture,
- Basket,
- Théâtre,
- Jeux de sociétés, - Tricot/Point de croix,
- Informatique

Certaines activités ayant été victimes de leu succès, nous avons dû opérer à un tirage au sor permettant l'équité.

mutualisation de service, pour le transport des enfants le mercredi midi, a été mise en place avec Viviers les Montagnes, dès la rentrée des classes. Malheureusement, à ce jour, ce service n'est utilisé que par une famille, ne permettant pas d'assumer, en totalité, le coût financier. Par conséquent, ce service sera supprimé au 1er janvier 2015.

# Festivités:

#### La MJC fait le bilan de l'année 2014 :

Les manifestations comme l'aligot et le noël des enfants, le réveillon, la St Patrick dont la fréquentation reste importante et dont on peut féliciter l'originalité de certaines ou le nombre de participants pour d'autres, 70 enfants à noël et plus de 150 personnes à l'aligot. Viennent ensuite, les manifestations dont la gestion est plus lourde :

- Le loto : Enormément de personnes, la salle était pleine et ne pouvait pas contenir plus de gagnants.
- Le Saint AFF Rétro Show: plus de 110 voitures, tracteurs et moto exposés sous le soleil des derniers jours du printemps. Beaucoup de visiteurs passionnés ou curieux sont venus admirer ces objets de collection mais aussi les danseurs de country.
- La fête votive : La plus importante avec trois jours de festivités à organiser pour les petits et les grands. Un beau cru 2014, un soleil magnifique, un vide grenier organisé par la mairie qui comblait les rues de notre village. Des orchestres qui ont su mettre l'ambiance tout y était pour se sentir bien et passer de bons moments.

Un bilan positif qui nous pousse à reconduire ces manifestations en 2015 et qui nous conforte sur la qualité du travail effectué par tous les BENEVOLES. Sans EUX rien ne pourrai se faire.

Les membres BENEVOLES du bureau de la MJC, se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2015.

Le Président, Laurent POUSTHOMIS

Nos élus participaient conjointement avec les membres de la M.J.C.



Les 56 personnes présentes au repas des aînés ont pu apprécier un bon repas et partager un moment dans une ambiance conviviale. La chorale, "Le cœur des hommes Brugeria" de Labruguière, est venue ponctuer la fin du déjeuner par leurs chants, interprétés avec brio et passion.

A l'occasion du centenaire du 11 novembre, la commune a rendu un hommage solennel aux combattants de la première guerre mondiale. L'hymne national a retentit pour accompagner un moment de recueillement. Au terme de la cérémonie les personnes présentes ont été conviées à la MJC pour partager un apéritif



# Communication



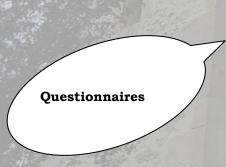
Le 30 juin dernier une réunion publique était organisée à la MJC à laquelle participait une soixantaine de personnes. Cette entrevue avec les Saint affricains et saint affricaines a été l'occasion d'échanger avec les élus sur des thèmes aussi variés que la sécurité de la route départementale qui traverse le village, l'installation de panneaux d'affichage, dont la programmation est prévue pour le 1er trimestre 2015, avec 2 panneaux, l'un à Pech Gayraud et l'autre à En Pénaries. Il a été également question des rythmes scolaires que la Mairie a mis en place depuis.

La question de l'endettement de la commune, vieux serpent de mer à Saint Affrique, a été l'occasion pour les élus de confirmer leur volonté de réduire le poids de la dette, en rappelant que le non recours à l'emprunt pour les années à venir réduisaient les

perspectives d'investissement.

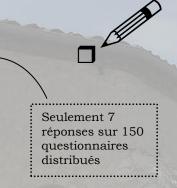
Site Internet

La société qui avait mis en place l'ancien site de la Mairie a disparu, ce qui a conduit l'équipe en place à remplacer celui-ci. Pour ce faire, une consultation de différents prestataires dans le domaine a été mise en place sur la base d'un cahier des charges détaillé. Celui-ci devra permettre dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2015 de bénéficier d'un nouveau site qui se voudra informatif mais aussi interactif et ouvert à la population, qui pourra alors communiquer avec la mairie. La création de lien social passe aussi par l'utilisation des outils numériques modernes, même si dans un petit village rien ne vaut le contact humain!



Votre avis nous intéresse et cela à tout point de vue. Nous vous avons sollicité afin de connaître vos attentes, vos désirs pour la conception du site internet (questionnaire distribué avec le bulletin  $n^\circ 1$ ) Et nous avons également interrogé nos aînés par le biais d'un questionnaire.

Seulement 26 réponses sur 103 questionnaires distribués



# Action sociale:

Rien ne vaut les rapports humains et nos membres de la commission sociale en savent quelque chose. À l'écoute, ils ont su s'interroger sur la situation de certaines personnes en difficultés. Ils sont donc intervenus humainement pour épauler et guider au mieux ces personnes.

Nos retraités tiennent également une place importante. À ce titre, un questionnaire a été distribué interrogeant nos « sages » sur les portages de repas à domicile, le repas des aînés, un club des aînés et leurs souhaits futurs.

Force est de constater un manque d'intérêt, car seulement 26 réponses ont été retournées sur un envoi de 103 questionnaires. L'équipe municipale reste toutefois à leur écoute et est prête à accompagner nos retraités sur différent projets, qu'ils souhaiteraient mettre en place.

# Questions d'environnement

Pouvoir vivre à SAINT AFFRIQUE LES MONTAGNES est une chance que beaucoup d'habitants de métropoles, de banlieues, de zones urbaines ou

périurbaines peuvent nous envier.



Si nous avons fait le choix de nous installer dans notre village ou ses hameaux, c'est souvent pour le confort de la vie à la campagne, avec certes quelques inconvénients, mais

surtout ses avantages relatifs à sa tranquillité et son cadre de vie.

Cette tranquillité tant recherchée passe par le respect mutuel de quelques règles simples liées au Code de l'environnement.

Nous nous contenterons de faire quelques rappels concernant la réglementation sur les nuisances sonores, les autres sujets seront traités dans les prochains bulletins municipaux. Ce choix est fait car il concerne la majeure partie des plaintes ou des signalements portés à la connaissance des élus et notamment les nuisances causées par les aboiements incessants de chiens et les travaux de jardinage faits en dehors des heures légales.

#### Dispositions de l'Arrêté Préfectoral du 25 juillet 2000

<u>Article 18</u>: les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres a préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, et ceci de *jour comme de nuit*.

<u>Article 19</u>: Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

Les jours ouvrables :

de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 20H00

Les samedis :

de **09H00 à 12H00 et de 15H00 à 20H00** 

➤ Les dimanches et jours fériés :

de **10H00 à 12H00** 

Article 21: Les propriétaires ou possesseurs de piscines sont tenus de prendre toutes mesures afin que le comportement des utilisateurs ainsi que les installations *ne soient pas source de nuisances sonores* pour les riverains.

Article 22: Tous les travaux bruyants sont interdits:

- > Tous les jours de la semaine de **20H00 à 07H00**
- > Toute la journée des dimanches et jours fériés, excepté les interventions d'utilité publique en urgence.

l'intégralité du texte est consultable sur le site internet de la Préfecture du Tarn. Il pourra également être consulté sur le futur site internet de la commune.



La Communauté des communes SOR et AGOUT met à la disposition des habitants de SAINT AFFRIQUE LES MONTAGNES un service de ramassage des déchets verts provenant des travaux de jardinage selon le calendrier suivant :

#### COLLECTE A PARTIR DE 8H00

VENDREDI 6 FEVRIER 2015

VENDREDIS 6 & 27 MARS 2015

VENDREDI 17 AVRIL 2015

VENDREDI 12 MAI 2015

VENDREDI 19 JUIN 2015

VENDREDI 24 JUILLET 2015

VENDREDI 21 AOÛT 2015

VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2015

VENDREDI 16 OCTOBRE 2015

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015

VENDREDI 18 DECEMBRE 2015

Afin de participer au bon déroulement de la collecte et de faciliter le travail des agents, nous vous demandons de respecter quelques consignes.

#### Comment conditionner vos déchets verts ?

regroupés en fagots de 1 mètre maximum ਤ ਤ ਤ déposés dans un carton ਤ ਤ ਤ

déposés dans un conteneur compatible avec le système de levage du camion benne G G G G

déposés dans des sacs en papier prévus à cet effet (vendus dans des jardineries ou sur internet)

#### Où et quand déposer vos déchets verts ?

Devant chez vous, le jour même de la collecte afin d'éviter les désagréments liés au vent et à la pluie.

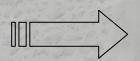
### Quelle quantité de déchets verts pouvez-vous faire ramasser ?

En cas de gros volume (élagage exceptionnel...), merci d'apporter vos déchets verts directement à la déchèterie. Horaires: du mardi au samedi 9h à 12h / 14h à 18h

Il est rappelé que divers containers sont à votre disposition en différents endroits de la commune.

- Conteneurs verts : destinés à la collecte des ordures ménagères,
- Conteneurs jaunes : destinés aux matières recyclables telles que carton, papier, emballages plastique...,
- Conteneurs spécifiques pour bouteilles en verre, huiles de vidange, vêtements ou chaussures (sur le parking du cimetière)

Les autres encombrants ne doivent pas être placés près des conteneurs, ils doivent être amenés directement à la déchèterie de LABRUGUIERE ou à défaut à celles de SOUAL ou de CASTRES. Les dépôts sauvages près des conteneurs obligent les employés communaux à en assurer le transport jusqu'à la déchèterie, ce qui constitue une tache indue et une perte de temps.





# École:

### VIE DE LA COMMUNE

Nous avons frôlé l'ouverture d'une 4ème classe cette année encore. L'effectif à la rentrée recensait 79 élèves, dont 33 en maternelles, 19 en cycle II et 27 en cycle III.

Nos maîtresses sont toujours aussi actives et proposent diverses activités comme L'ÉCOLE ET LE CINÉMA permettant, entre autre, aux grandes sections de maternelles d'effectuer un travail en relation avec le film visionné, Ponyo sur la falaise, en compagnie de leurs camarades de CP et CE1. Pour cela, un décloisonnement de 5 séances a été mis en place : 1 séance de préparation au visionnage, une séance au cinéma et 3 séances d'exploitation.

Les séances de piscine, financées en totalité par l'association des parents d'élèves, sont, quant à elles, maintenues; grâce à la participation de 5 parents bénévoles, ayant l'agrément piscine. Les séances ont déjà débuté courant novembre.







Les élèves ont eu le plaisir d'aller au cirque, le 21 novembre dernier. C'est sans compter sur la participation de l'association des parents d'élèves et la Mairie, pour le transport, que cette sortie a pu être concrétisée.

Cette année, nos élèves se sont ouverts à la Culture. Ils ont étudié Dali.

Le label « éco-école » obtenu l'année passée, est remis en jeux cette année. Démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable, il ciblera le thème de la biodiversité pour 2014-2015.



L'association « Amnesty international » est intervenue, quant à elle, dans toutes les classes sur le thème du droit des enfants.

#### NOUVEAUTE

De nouveaux tarifs vont être appliqués pour la garderie. D'abord dans un souci d'équité, le système de forfait pénalisait ceux qui n'inscrivaient leur enfant qu'occasionnellement; mais aussi pour éviter les impayés, car cette prestation pourra être réglée, dès le  $1^{\rm er}$  janvier 2015, par carte bancaire (pour un montant supérieur à 10 €) ou espèces; les chèques ne seront plus acceptés.

Tarifs
0,50 € le ticket matin
0,50 € le ticket soir

1 € matin + soir



# ANNEE 2014/ 2015

Laurent POUSTHOMIS

Pascal MAHEU

Jean-Louis GONZALES

Carole PELEZO

Sébastien MARTY

Président Trésorier

Trésorier Adjoint

Secrétaire

Secrétaire Adjoint

ANDRIEU Clément, ANDRIEU Lucie, ANGEL Cédric, ASSEMAT Bruno, DELPAS Vanessa, FOURES Amélie, GOURET Julie, GOURET Paul, GRAND Anaïs, GRAND Valentin, MARIANI Jean-Luc, REGIS Marion, VAURS Marie, VIGUIER Laurie membres actifs du conseil d'administration de la MJC.

# PLANNING DES MANIFESTATIONS



#### Réveillon:

Apéritif, Repas, soirée dansante avec DJ tout compris Les tarifs et les informations seront donnés par affiche très prochainement.

#### Loto:

Le loto aura lieu le Dimanche 08 février 2015, à 14h30. De nombreux lots seront à gagner. Nous vous remercions à l'avance de votre présence.



#### Soirées Théâtre:

Le 28 février, à 20h45, à la MJC. La compagnie les amuses gueules nous présenterons « le père noël est une ordure »

 $\_$  Le 11 Avril, à 20h45, à la MJC. La compagnie les Rosédélires, de St AFFRIQUE, nous présenterons «Salut Jeannot »

#### Saint Patrick:

Cette soirée se déroulera le samedi 21 mars 2015, à 21h, à la MJC. Dégustation de bières, déco type Pub Irlandais et musique celtique.



#### Saint AFF rétro show:

Le dimanche 14 juin 2015, vous pourrez retrouver des vieux tracteurs, motos et voitures.

#### Fête locale 04, 05 et 06 Septembre 2015:

L'occasion de nous retrouver pour faire la fête tous ensembles. Avec les orchestres : EUROSIS, TNT et De Michel.

DES INFORMATIONS SERONT AFFICHÉES AVANT CHAQUE MANIFESTATION



# Club d'u.l.m.:

Le club ULM de la montagne noire est implanté à St Affrique les montagnes depuis plus de 25 ans, il est à ce titre profondément ancré dans la vie de la région et partenaire des activités de la commune. Notre club a permis à de nombreuses personnes, tarnais ou touristes de passage, de découvrir à travers les baptêmes combien notre région est belle et combien elle se révèle différente lorsque l'on a la chance de la survoler. Ils ont aussi, au long de ces années, former nombre de pilotes pour la plupart membres actifs de l'aéroclub. Ils ont, dans le temps, développé leur activité aérienne par l'acquisition de nouvelles machines et par l'agrandissement de leurs installations ; la dernière évolution en date : une extension de 144 m² comprenant de nouvelles places pour accueillir deux ULM supplémentaires et un local convivial et sympathique pour les pilotes et visiteurs. Cette nouvelle implantation sera l'aboutissement final de 25 années à poursuivre le rêve d'Icare.

Møssøs:

Les messes à l'église de St Affrique sont programmées comme suit pour ce début d'année 2015 :

Samedi 17 janvier 2015 à 18h Samedi 14 février 2015 à 18h.

# Communauté des communes Sor et Agout:

#### Projet de territoire:

Les élus de la Communauté ont souhaité écrire un projet de territoire pour le mandat en cours afin de définir des priorités dans les actions à mener pour la population.

Un diagnostic de territoire est en train d'être conduit et servira cet hiver de base de travail aux Maires de nos Communes et autres élus délégués à la Communauté, pour faire ressortir les grandes orientations du projet.

La communauté de communes va également revoir sa manière de travailler avec ses communes notamment en mutualisant (partageant) ses moyens humains et financiers. Un travail sur la mutualisation de certains services est en cours (ressources humaines, services techniques...)

#### Urbanisme:

La Communauté a fait le choix de recruter un chargé de mission en urbanisme, de manière à lancer l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur le territoire de ses 26 communes. Un travail de longue haleine (2 à 3 ans) va commencer pour mettre en place sur le territoire, des règles communes en matière d'utilisation du sol : quelles zones constructibles ? Quelles zones agricoles ?..., sachant que pour ces dernières les lois dites lois Grenelle imposent la préservation de ces terres...Quelles zones pour les entreprises et les zones d'activités économiques ? Toutes ces questions seront abordées lors de l'élaboration du nouveau PLUi.

#### 2015, un pas modeste vers la culture :

Après s'être dotée d'une compétence à minima dans le domaine culturel, la Communauté va procéder à un recrutement (mi-temps) d'un chargé d'animation culturelle dont le travail va consister à mettre en relation et constituer des réseaux entre les différents acteurs culturels du territoire (bibliothèques...). Il ne s'agira pas de se substituer à ce qui se fait déjà localement ; il n'est pas question de s'immiscer dans les actions culturelles mises en place dans les communes mais de proposer un accompagnement orienté autour de l'appartenance à un même territoire. Un territoire qui a besoin que les communes se connaissent mieux entre elles (par exemple des spectacles itinérants pourront être initiés sur l'ensemble du territoire intercommunal, ou bien des rencontres sur le thème du patrimoine que nous avons en commun avec nos communes, etc...). La culture peut être un bon vecteur de création de plus de lien social entre les gens de ce territoire.

# Crèche:

#### En nombre

- 39 enfants inscrits,
- 1 psychomotricienne qui intervient 1 fois/mois,
- 1 psychologue qui intervient également 1 fois/mois,
- 1 médecin de crèche

#### Mme CREQUIGNE, sage-femme et déléguée des parents de crèche est intervenue pour former et informer sur le portage des bébés

#### En activités

Outres les activités journalières, nos bambins ont la chance, cette année encore, de partager des moments riches et constructifs lors d'ateliers cuisines avec les résidents de la maison de Touscayrats.

Nos chérubins, ont pu découvrir ou redécouvrir les fruits et légumes de saison lors de leur excursion sur le marché de Labruguière.

Enfin, ils ont pu profiter d'une nouveauté : l'atelier lecture. Lire ou faire lire les tous petits à la bibliothèque de Cambounet, une fois par mois, améliore leur langage et stimule leur imagination.

Le 19 décembre, leurs yeux vont briller de mille éclats ... Mme ITIER, la directrice de la structure, nous a susurré que le père Noël viendrait leur rendre visite, mais chut, c'est un secret!

# État civil:

#### **NAISSANCES**

OFFROY Benjamin, 11 avenue du centenaire DELPAS Zoé, Pérrine, 4 bis la Bourdasse STREHAIANO Valentin, l'Esquirol Haut GARCIA Lilou, Audrey, Kathleen, 8 impasse du plateau 21/06/2014 30/07/2014 27/08/2014 27/09/2014

#### MARIAGES

CAVAILLES Florent, Paul, Joseph et JONCQUET Charlène, Alexia LAMARCHE Jérôme, Tony et LOPEZ Véronique, Martine

#### <u>DÉCÈS</u>

SICRE René, Elie

SCATTOLIN Roger, Augustin

ASSÉMAT Gisèle, Cécile, Rose

COLIN Germaine, Anne, Marie, Georgette

HOURSET Odette, Alice

BRUS Paul, Louis, Albert

NEGRE Claude, Clément, Emile

LACAMBRA Yvonne, Marie

VALAX Simone, Odette

HOULMIERE Zelya

26/02/
27/01/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/05/
28/0

26/02/1925 - 30/12/2013 14/11/1928 - 01/03/2014 27/01/1935 - 25/03/2014 28/05/1913 - 05/05/2014 24/11/1923 - 05/06/2014 22/02/1926 - 06/06/2014 26/03/1934 - 21/06/2014 08/01/1934 - 13/09/2014 09/07/1929 - 26/10/2014 21/10/2014

# Infos pratiques:

#### RENOUVELLEMENT CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ:

En Mairie de votre lieu d'habitation, vous munir de :

- votre ancienne carte nationale d'identité
- 1 justificatif de domicile
- 2 photos couleurs

En cas de perte ou de vol

- Votre acte de naissance (pour la 1ère demande aussi)
- 25 € de timbres fiscaux

Le décret relatif à la durée de validité et aux conditions de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité est actuellement en cours de signature. Son entrée en vigueur est prévue au 1er janvier 2014. Ainsi toutes les cartes délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront établies pour 15 ans. La durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est portée de 10 à 15 ans automatiquement. Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés pour modifier la date de validité inscrite sur le titre. La durée des cartes nationales d'identité sécurisées délivrées personnes mineures, fixée à 10 ans, reste inchangée.

#### RENOUVELLEMENT PASSEPORT:

En Mairie de Castres

- Retirer un dossier de demande de passeport à la mairie du lieu d'habitation
- 1 justificatif de domicile
- 2 photos couleurs
- la copie de votre carte d'identité recto verso ou acte de naissance pour la 1<sup>ère</sup> demande

Tarifs timbres fiscaux:

86 € par adulte

42 € pour les jeunes de + 15 ans

17 € pour les jeunes de - 15 ans

Prendre un rendez-vous à la mairie de Castres rue de la poudrerie au 05 63 71 59 50

#### RECENSEMENT MILITAIRE:

Recensement militaire obligatoire dès l'âge de 16 ans.

Veuillez-vous présenter à la mairie pour compléter une fiche individuelle de recensement.

Un certificat de recensement vous sera délivré

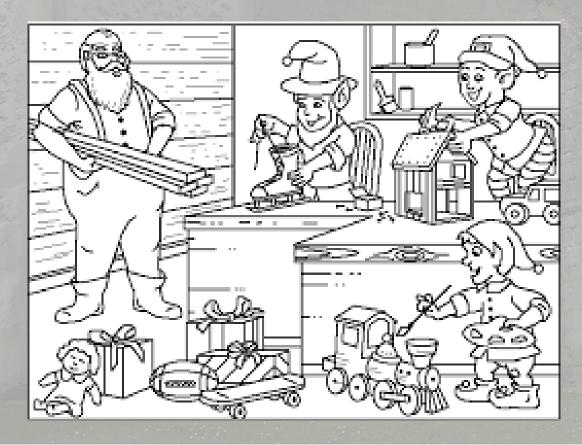
# Détente:

	7		4					
		9		1	3			6
		6			5	3		7
	6		1	3				2
	1			8			3	
5				9	2		8	
3		7	2			1		
4			9	5		2		
					1		4	

_	_	_	_	_	_	_	_	_
6	•	8	τ	L	ε	9	7	9
ε	L	7	9	9	6	τ	8	Þ
ç	9	τ	8	*	7	L	6	ε
τ	8	L	7	6	9	•	ε	ç
•	ε	9	L	8	9	7	τ	6
7	ç	6	•	ε	τ	8	9	L
L	6	3	9	7	8	9	•	τ
9	7	•	ε	τ	4	6	9	8
8	τ	9	6	9		ε	L	7









Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous convie à venir partager un moment convivial

le dimanche 11 janvier 2015

à 11 h 45

à la m.j.c.

A cette occasion, nous serons heureux de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants.

Commune de St Affrique les Montagnes

Téléphone : 05 63 50 25 45

mairie-saint-affrique-les-montagnes@wanadoo.fr

#### Horaires d'ouverture:

10h00 - 12h30

Lundi et jeudi : 10h00 - 12h30 et 16h00 - 18h30 Mercredi et Vendredi : Ce numéro a été tiré en 160 exemplaires

<u>Directeur de la publication</u> : Jacques Millet

<u>Rédacteur en chef</u> : Cindy PECORARO

Rédaction:
Béatrice ROZES
Serge BERTHOUMIEU
Dolorès GALZIN
Laurent SIGUIER
Antoine HERNANDEZ

Mise en page Cindy PECORARO

Impression: Chantecler 12 Henry le Chatelier 81100 Castres